



Pourquoi faire appel au DAC ?

Face à une **situation complexe**, vous avez besoin d'un appui pour coordonner le parcours d'un patient.

Le DAC vous aide à :

- ✓ Faire un point complet sur la situation
- ✓ Rechercher les solutions les plus adaptées aux besoins du patient
- ✓ Organiser les différentes interventions

Comment faire appel au DAC ?

-  Par mail, téléphone, formulaire : toute demande est étudiée
-  Un formulaire unique accessible en ligne pour tous les professionnels
-  Vous informez la personne de votre demande auprès du DAC.
-  Vous recueillez si possible son accord relatif au partage de ses informations personnelles.

Vous avez besoin d'un flyer pour expliquer le DAC auprès des personnes que vous accompagnez ?

Vous souhaitez évoquer une situation que vous ressentez comme complexe auprès d'un de nos professionnels ?

Contactez-nous :



02 38 248 248



dac45@appuisanteloiret.fr
appuisanteloiret@cvl.mssante.fr



Appui Santé Loiret

25 Avenue de la Libération
45000 ORLEANS

Pour faire une demande d'appui !



Retrouvez nos supports et informations :

appuisanteloiret.fr



Ed. 2025



Le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC)

Ensemble, mieux coordonner pour mieux accompagner



Qu'est-ce que le

Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) ?

Votre partenaire dans la coordination des parcours de santé

Le DAC aide **tous les professionnels** du sanitaire, du social et du médico-social à **mieux coordonner les parcours** des personnes qu'ils accompagnent.

Il vient en **appui temporaire** pour mobiliser les ressources adaptées et organiser la coopération entre les différents acteurs.

Une organisation au service des professionnels du territoire



Centralisation des demandes
Suivi sécurisé des situations



Disponibilité et confidentialité



Equipe pluridisciplinaire expérimentée
Connaissance des acteurs du territoire

LES MISSIONS DU DAC

INFORMATION ET/OU ORIENTATION

Pour toute personne qui sollicite le DAC :

Informar, orienter vers les ressources sanitaires, sociales et médico-sociales du territoire.

APPUI AUX PROFESSIONNELS

Pour les professionnels confrontés à un parcours de soins complexe :

- Aider à l'évaluation globale de la situation.
- Elaborer un plan Personnalisé de Coordination en Santé (PPCS).
- Organiser les interventions autour du patient.
- Favoriser la stabilité du parcours de soin.

ANIMATION TERRITORIALE

Pour le territoire départemental :

- Observer et recenser les ressources et les besoins.
- Conduire et animer l'Observatoire de ruptures de parcours de santé.
- Contribuer à l'amélioration de l'offre de santé.



Dispositif d'appui
à la **coordination**
Loiret

